

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE
Pratique

COUR SUPÉRIEURE
Recours collectif

No :
500-06-000486-098

Cause réunie :

Référée
de

Salle
prévue
14.07

Date

Le 23 juin 2016

L'HONORABLE MARC-ANDRÉ BLANCHARD, J.C.S.

Partie demanderesse

OPTION-CONSOUMMATEURS –et-
CHANTAL NOËL DE TILLY

Présente

Procureur(s)

Me Maxime Nasr
Me Anais Kadian
BELLEAU LAPOINTE

Présents

Partie défenderesse et demanderesse en garantie

MEUBLES LÉON LTÉE

Absents

Procureur(s)

Me Marie-France Tozzi
JEANSONNE AVOCATS

Présente

Partie défenderesse en garantie

CITIFINANCIÈRE CANADA INC.

Absente

Procureur(s)

Mme Emilie Hazlett, stagiaire
BLAKES CASSELS & GRAYDON

Présente

Procureur(s)

Nature de la cause

Requête en autorisation d'un recours collectif

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
56	Requête pour lever la suspension du délai de diffusion des avis aux membres et pour l'obtention d'autres ordonnances.

Greffier(ière) Martine Pelchat	Interprète N/A	Sténographe N/A
-----------------------------------	-------------------	--------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début 9 h 30	Fin 9 h 51	Audition PM :	Début	Fin
---------------	-----------------	---------------	---------------	-------	-----

Affaires référées au maître des rôles

Résultat de l'audition

Jugement rendu le 23 juin 2016.

HEURE

9 h 30 **OUVERTURE DE L'AUDIENCE.**

IDENTIFICATION DE LA CAUSE ET DES PROCUREURS.

Me Sylvie De Bellefeuille, d'Option-Consommateur est présente.

9 h 31 Représentations de Me Kadian.

Le 23 juin 2016

N°: 500-06-000486-098

ENREGISTREMENT

RÉFÉRENCES

- 9 h 32 Intervention de Me Tozzi.
- 9 h 33 De consentement entre les parties, Me Kadian dépose au dossier de la Cour les pièces R-2, R-3, R-4 et R-5 en date du 23 juin 2016.
- 9 h 34 Commentaire de Me Nasr.
Commentaire de Me Tozzi.
- 9 h 35 Échanges entre le Tribunal, Me Nasr et Me Tozzi.
- 9 h 37 Échanges entre le Tribunal, Me Tozzi et Me Kadian.
- 9 h 39 Commentaire de Me Nasr.
- 9 h 40 Échanges entre le Tribunal, Me Tozzi et Me Nasr.
- 9 h 42 **Jugement:**
LE TRIBUNAL :
ACCUEILLE la *Requête pour lever la suspension du délai de diffusion des avis aux membres et pour l'obtention d'autres ordonnances*;
LÈVE la suspension du délai de diffusion des avis aux membres ordonnée le 25 septembre 2012;
APPROUVE la forme et le fond des avis aux membres communiqués au soutien de la présente Requête comme pièces R-2 à R-5 déposées le 23 juin 2016;
ORDONNE à la Défenderesse de mettre à jour les adresses des membres du groupe, avant de procéder à la diffusion des avis, par l'entremise des données contenues au *Programme national sur les changements d'adresse*;
PREND ACTE de l'engagement de la Défenderesse que les circulaires seront distribués les 8 et 22 septembre 2016 dans les résidences du Québec et que la diffusion des avis en question sur le site Web de la Défenderesse débutera le 8 septembre 2016 et se terminera le 11 octobre 2016;
PREND ACTE de l'engagement des procureurs de la Demanderesse de mettre en ligne sur leur site web (recourscollectif.info) les avis longs (R-2 et R-3 datés du 23 juin 2016) à compter de la première diffusion des avis abrégés (R-4 et R-5 datés du 23 juin 2016) en l'occurrence le 8 septembre 2016 pour valoir jusqu'au 11 octobre 2016;

Le 23 juin 2016

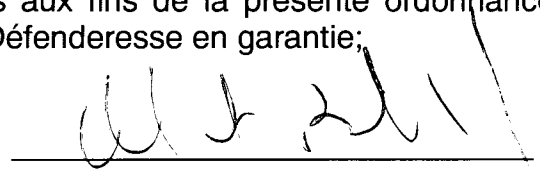
N°: 500-06-000486-098

ENREGISTREMENT

RÉFÉRENCES

ORDONNE que la période d'exclusion court du 8 septembre 2016 au 11 octobre 2016;

AUTORISE la Défenderesse à transmettre à toute personne dont les services seront requis aux fins de la présente ordonnance la liste P-9 provenant de la Défenderesse en garantie;



Marc-André Blanchard, j.c.s.

9 h 48

Me Nasr s'adresse au Tribunal sur la fixation d'une date d'audition pour le procès au mérite – Échanges.

9 h 51

Fin de l'audience.

M. Pelchat, gref. aud.

M. Pelchat, gref. aud.